



GUIDE D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIER

INSCRIPTION PAR VOIE POSTALE

- 1 Imprimez les pages qui suivent.
- 2 Mettez dans une enveloppe :
 - Vos informations ainsi que le nombre de place(s) choisie(s)
 - La photocopie recto/verso de votre carte d'identité
 - L'attestation sur l'honneur remplie et signée
 - Le règlement de l'évènement
 - Le paiement
- 3 Déposez votre inscription dans notre boîte aux lettres au 92 rue Honoré de Balzac à Cholet.

INSCRIPTION EN LIGNE

VIA HELLO ASSO :

[HTTPS://VU.FR/YJQCJ](https://vu.fr/yjqcj)

- 1 Téléchargez les pages suivantes.
- 2 Numérisez et importez :
 - La photocopie recto verso de votre carte d'identité
 - L'attestation sur l'honneur remplie et signée
 - Le règlement intérieur de l'évènement
- 3 Effectuez le paiement en ligne.



ENGAGEMENT - RESPECT - SOLIDARITÉ - CONVIVIALITÉ



ENGAGEMENT - RESPECT - SOLIDARITÉ - CONVIVIALITÉ

Merci aux partenaires de cet évènement

CHOlet



Mr.Bricolage

Cholet

L'AUTRE USINE
SPORTS, LOISIRS & SENSATIONS

INTERSPORT

RGV
GROUPE



CATHELINEAU
HABITAT

FTmeca

Accessibilité



Rue Sorel Tracy, 49300 Cholet

Bus : arrêt Louisière

Accessible à vélo

Accessible aux personnes
à mobilité réduite

SUIVEZ LES ACTUALITÉS ECVB SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX ET NOTRE SITE WEB !



Sur les parkings de
Mr.Bricolage & INTERSPORT

Dimanche 15 juin 2025
Dimanche 14 septembre 2025

VIDE GRENIER CHOLET

+ de 150 exposants
Restauration sur place



De 8H00
à
17H00



Renseignements au 06 29 40 56 77 - videgrenier@ecvb.fr - www.ecvb.fr
ECVB - Complexe sportif Demiannay, 92 Rue Honoré de Balzac, 49300 Cholet



Règlement de l'évènement

Dimanche 15 juin 2025 et dimanche 14 septembre 2025, de 8h00 à 17h00, parkings de Mr.Bricolage et Intersport, rue Sorel-Tracy - 49300 CHOLET.

Cette manifestation est destinée à soutenir les actions menées par l'association ECVB. Elle s'adresse aux particuliers, aux associations (loi 1901) et aux déballeurs d'un jour. Elle est interdite aux professionnels et la vente de produits neufs est également interdite. (Voir l'attestation sur l'honneur). La vente d'armes en état de fonctionner est interdite.

Les objets et collections déballés sont sous la seule responsabilité du vendeur, en cas de casse, vol ou autre préjudice. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre public. Aucun remboursement ne sera fait en cas de non-participation.

Il décline également toute responsabilité en cas d'intempérie et aucun remboursement ne sera effectué. Les exposants déclarent ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile en cours (attestation sur l'honneur à remplir et à signer).

Le bulletin d'inscription, le règlement signé et l'attestation sur l'honneur seront parvenus signés à l'organisateur, accompagnés du règlement au plus tard 2 jours avant le début du vide grenier. Le règlement par CB en ligne et l'envoi des documents signés est possible sur le site : <https://www.helloasso.com/associations/entente-choletaise-volley-ball-ecvb/evenements/vide-grenier-ecvb-mr-bricolage-annee-2025>.

Toute réservation non occupée à partir de 9h00 le jour de la manifestation, sans avoir prévenu 48h avant la manifestation, sera attribuée à un autre exposant et ne sera pas remboursée.

Les exposants pourront s'installer à partir de 6h00 après avoir rempli les formalités d'usage et s'engager à recevoir le public dès 8h00 et à ne pas remballer avant 17h.

Les exposants sont tenus de ramener leurs invendus et de ranger leurs détritres dans les poubelles. En aucun cas ils ne devront les abandonner sur la voie publique.

En cas de force majeure entraînant la suppression de la manifestation, les fonds versés seront rendus sans intérêts et sans que l'exposant puisse exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs.

Il faut toutefois, dans ce cas précis, que la manifestation soit annulée avant la date prévue, soit la veille du vide grenier. En d'autres termes, toute manifestation commencée sera entérinée, et en conséquence, aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à : Le :/...../2025 Signature



Bulletin d'inscription

NOM : Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. : Email :

Dimensions et tarifs

Emplacement obligatoire (2 places de parking) : 5m x 5m = 14€ (soit 2,8€ le mètre linéaire).
Place de parking supplémentaire : 2,5m x 5m = 7€.

Vide grenier du 15/06/2025			Vide grenier du 14/09/2025		
Emplacement obligatoire	x 14€ =	14€	Emplacement obligatoire	x 14€ =	14€
Place supplémentaire	x 7€ =	€	Place supplémentaire	x 7€ =	€

*NB : Tables et parasols non fournis - Un seul véhicule autorisé sur l'emplacement obligatoire
Pas d'inscription par téléphone ou sur place - Café offert aux exposants le matin*

Documents

- Joindre obligatoirement la photocopie recto verso d'une pièce d'identité. L'originale vous sera demandée à votre arrivée pour vérification.
- Joindre obligatoirement l'attestation sur l'honneur remplie et signée.
- Règlement en ligne sur : <https://urlr.me/7tByQk> ou par chèque (à l'ordre de ECVB).
- Joindre obligatoirement le bulletin d'inscription.



*NB : Règlement par chèque à retourner à ECVB, Demiannay, 92 rue Honoré De Balzac, 49300 CHOLET.
Règlement par chèque encaissé par l'association la veille de la manifestation.*

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) - NOM, prénom :

Né(e) le :/...../..... à

Domicilié(e) à :

Déclare ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile en cours et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à : Le :/...../2025 Signature